

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement }
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2649 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 8 mars :*

MM. Ligier, Bodenheimer, Bakhuisen van den Brink, Aymard, Didier.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Lundi 22 Mars 1926, à 17 heures1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 8 mars auxquels est ajouté :*M. Tempère (G.), préparateur à la Station entomologique, domaine de la Grande-Ferrade, par Le Pont-de-la-Maille (Gironde), *Entomologie générale et appliquée*, parrains MM. Gautier et Riel.2^o *Présentation de :*M^{lle} Koperberg (G.-J.), professeur de biologie à une Ecole moyenne de commerce, Beverningkstr. 13, La Haye (Hollande). — M. Caruel (Marcel), contrôleur principal des Contributions directes, 38, rue Boudet, Reims (Marne), *Macrolépidoptères de France*. — M^{lle} Guilliou (Suzanne), 74, rue d'Alleray, Paris (15^e), *Lépidoptères*. — M. Pietri (Paul), avocat, 2, rue Saint-Charles, Tunis (Tunisie), *Lépidoptères, Coléoptères*. — M. Favarel, administrateur des colonies, Uzerche (Corrèze), *Coléoptères*, par MM. Riel et Nicod.

SECTION BOTANIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 23 Mars, à 20 heures

Présentation de plantes fraîches.

M. CROISY. — Observations sur la synonymie de *Leptogium diffractum* Kunph.
et de *Collema leptogioides* Anzi.

Communications diverses.

COTISATIONS DE 1926

Nous rappelons que le recouvrement des cotisations de 1926, dont le montant ne nous sera pas parvenu le 1^{er} avril, sera effectué à partir du 15 avril. Les quittances majorées de 1 fr. 50 (soit 11 fr. 50) seront présentées par le service des Postes.

CHANGEMENTS D'ADRESSE ET CORRESPONDANCE

Nous rappelons également que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 1 franc et que toute lettre impliquant une réponse doit contenir le montant de l'affranchissement de cette réponse.

EXONÉRATION

M. ELIAS (Hermano) s'est inscrit comme membre honoraire.

M. KUENTZ (Gaston), M. le Dr MARIANO LOSA, M. MAYAUD (Noël),
M^{me} Vve MARTIN, M. ALABERNADE se sont fait inscrire comme membres
à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

Un Dispositif pratique pour la Microphotographie

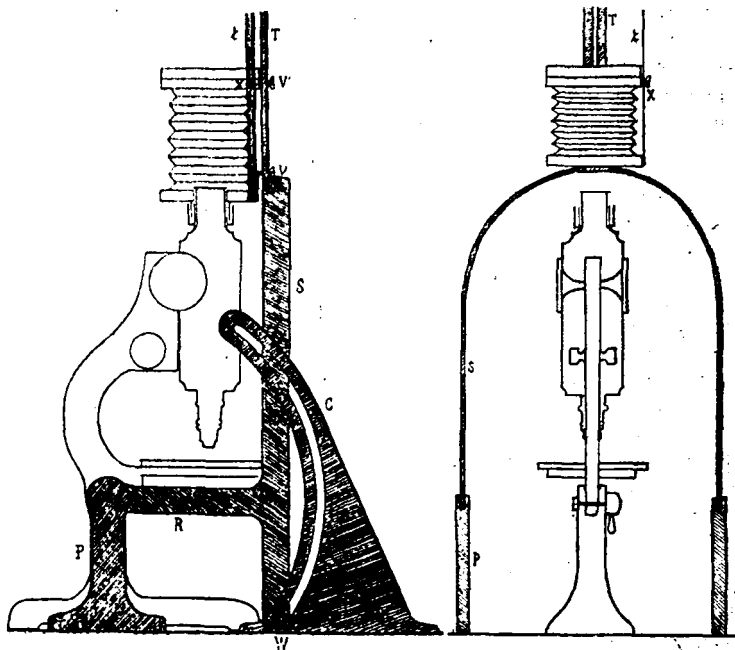
Par M. Basile LUYER

Docteur ès Sciences. Professeur.

Les naturalistes ne font encore que très peu de microphotographie, surtout en France. La photographie, dans les sciences descriptives, est cependant toujours considérée, et avec raison, comme le document d'autorité, contrairement au dessin pour lequel on est toujours en droit de soupçonner l'interprétation personnelle de l'auteur (interprétation inconsciente mais non moins réelle pour autant).

La principale raison pour laquelle la technique microphotographique n'est pas encore courante est peut-être — sans parler du prix des appareils — qu'on la considère comme compliquée. On ne s'est pas encore rendu compte qu'il est, dans bien des cas, plus facile et plus rapide de faire une photographie

que de faire un dessin. Il est vrai que les appareils courants (Leitz, Zeiss, Reichert, Koristka, Nachet, etc.), ne donnent pas toujours toute satisfaction pour la commodité du maniement. Les perfectionnements que les constructeurs se sont efforcé d'y apporter consistent surtout en l'addition de nouveaux mécanismes comme le dispositif de mise au point à distance, la cuve à écrans colorés, etc., et il faut reconnaître qu'il s'est fait dans ce domaine des progrès considérables pendant ces vingt dernières années; mais de même que la chambre en bois 30/40 du photographe professionnel ne conviendrait pas au touriste amateurs de même les appareils dont nous venons de parler, quoique



perfectionnés, ne conviennent généralement pas au micrographe qui a pendant des journées entières l'œil au microscope et qui voudrait photographier tout ce qu'il voit. Ce qu'il lui faut, c'est un appareil correspondant au petit « Kodak » de poche du touriste. Or, c'est à peine si on a commencé à construire cet appareil. Leitz a tenté un premier essai avec sa petite chambre « Mica » qui, à bien des points de vue, est vraiment pratique mais qui présente, entre autres inconvénients : 1^o de ne permettre qu'un format (et, pour le remarquer en passant, 4 1/2-6 est bien petit) ; 2^o de ne pas avoir de tirage (comme les anciens détectives en bois) ; 3^o de devoir être fixé au tube même du microscope, ce qui est une opération toujours délicate. La conséquence pratique de tout cela est que les micrographes construisent eux-mêmes leurs appareils (tel Van Heurck, le fameux diatomiste, dont l'appareil de microphotographie est des plus originaux). Profitant d'une expérience de quelques années nous avons imaginé et fait construire un appareil pour notre usage personnel. Nous le décrivons ici pour les naturalistes qui voudraient en tirer parti. Il n'y a, au fond, de nouveau dans cet appareil que la forme et la disposition

des pièces mais c'est précisément de ces éléments que dépendent la stabilité de l'instrument et la commodité de son emploi.

DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT. — Le microscope est fixé sur une table solide et stable. La chambre photographique qui peut être de n'importe quelles dimensions et de n'importe quels formats est fixée sur une tige T par deux vis V et V'. La vis V fixe la partie antérieure de l'appareil et la vis V' est destinée à régler le tirage. La tige T est solidaire d'un support à deux pieds s'appuyant sur la table de chaque côté du microscope. Ce support est assujéti à tourner, par l'intermédiaire des tiges R, autour d'un axe correspondant avec l'axe d'inclinaison du microscope. Les deux pièces P (à la droite et à la gauche de l'opérateur, sont fixées sur la table dans le même plan vertical que le pied du microscope. Quand on veut passer de la position verticale à la position horizontale deux coulisses en demi-cercle C conduisent le pied de l'appareil, et par conséquent l'appareil lui-même, jusqu'à la position d'inclinaison désirée. Les deux vis W le maintiennent alors dans cette position. Quand on veut écarter l'appareil pour passer à l'observation directe on serre la vis X destinée à rendre solidaires, au moyen de la tige t, la partie antérieure et la partie postérieure de l'appareil, on desserre V', puis V, et on transporte la chambre à une hauteur suffisante pour qu'elle ne gêne pas.

AVANTAGES DE CE DISPOSITIF. — 1° Il est toujours prêt à servir et quelques mouvements suffisent pour ajuster la chambre photographique sur le microscope ;

2° Son maniement se fait sans qu'il soit nécessaire de toucher le microscope (Avec l'appareil courant de Nachet on transporte le microscope sous la chambre chaque fois qu'on veut faire une photographie ; pour peu qu'on travaille à de forts grossissements on en est quitte pour recommencer chaque fois le repérage du point intéressant qui a ordinairement subi un léger déplacement, et pour reprendre à nouveau le réglage de la lumière dont l'incidence a complètement changé. Quelquefois, par exemple, lorsqu'on observe directement avec l'immersion à eau dans le milieu de culture, il suffit d'un déplacement minime du tube par rapport à la préparation pour produire un courant d'eau et un déplacement considérable de l'objet qu'il est impossible de retrouver) ;

3° Il peut servir dans toutes les positions du microscope. Le centrage de la chambre sur l'oculaire se fait presque automatiquement ;

4° Il permet tous les formats et tous les tirages ;

5° Il permet de passer directement, rapidement et sans difficulté de l'observation directe à la photographie et vice versa. Cet avantage est à considérer quand on travaille sur les formes vivantes qui sont souvent instables et passagères et qu'il faut photographier, pour ainsi dire, au passage ;

6° Il n'est pas encombrant. Une seule table de travail sert à la photographie, à l'observation directe et à toutes les manipulations micrographiques ;

7° Il est d'une construction simple et peu coûteuse.

La Sous-Tribu des « *Boivillineæ* » A. Camus (Graminées)

Par M^{lle} Aimée CAMUS

La sous-tribu des *Boivillineæ* se distingue de toutes les autres sous-tribus de la tribu des *Panicææ* par les caractères suivants :

Inflorescence en épis dorsiventraux espacés sur un axe principal ; axes